

La liberté informatique, un nouveau contre-pouvoir

mardi 26 octobre 2021, par [BERGERON Mathieu](#) (Date de rédaction antérieure : 16 octobre 2021).

Dans un sens, l'informatique a déjà été admirablement bien démocratisée, c'est-à-dire rendue accessible au plus grand nombre (surtout depuis l'avènement des téléphones multifonctions). Mais dans le sens le plus profond du terme, qui implique de redonner du pouvoir à la population, l'informatique s'avère de nos jours principalement non démocratique, voire antidémocratique (alors que l'industrie semble trop souvent reposer sur des privations de droits : violation de la vie privée, appareils artificiellement impossibles à réparer, décisions prises par des algorithmes qui n'ont pas la capacité d'expliquer leur raisonnement).

Dans le fief emmuré qu'est Facebook, les citoyens n'ont pas énormément de contrôle sur le genre de contenu que leur sert une [intelligence artificielle](#) qui, comme l'actualité récente le démontre, est tout sauf une despote éclairée. Si réglementer Facebook et autres dictatures du cyberspace est devenu une nécessité, il ne faut toutefois pas se leurrer : leur nature profonde ne changera pas, et ces réglementations réussiront tout au plus à en réduire les méfaits.

En effet, comme l'a remarqué le juriste américain Lawrence Lessig il y a déjà vingt ans : dans le cyberspace, le code fait loi (« Code is Law »). C'est le code informatique qui dicte le comportement des algorithmes et des applications qui se sont incrustés dans nos vies. Or, les langages de programmation sont des formalismes spécialisés permettant de décrire avec précision des systèmes complexes qui évoluent rapidement dans le temps, ce qu'un texte de loi ne pourra jamais accomplir.

Si on veut rendre le cyberspace plus démocratique (ou simplement moins toxique), il faut impérativement s'intéresser au code : est-ce que ce code est public ? Qui peut le modifier ? Qui est apte à le comprendre ? D'ailleurs, dans le milieu du logiciel libre, où le code est toujours public et où les commentaires et les modifications sont encouragés, les enjeux éthiques sont beaucoup moins criants. Dans cet esprit, parions que si le code informatique de Facebook avait été scruté dès le début par des experts habilités à publier leurs impressions, les aspects les plus détestables de la plateforme n'auraient probablement jamais pris racine.

Contre l'immense pouvoir des géants de l'informatique, il nous faut plus que des réglementations. Il nous faut un nouveau contre-pouvoir : la liberté informatique. Alors que la liberté de presse s'appuie sur l'accès à l'information et la littératie, la liberté informatique s'appuierait sur l'accès au code informatique et la « codératie » (la capacité à comprendre ce code). S'il y a des lois à écrire pour fortifier notre démocratie à l'ère des algorithmes, elles doivent plutôt porter sur l'accessibilité du code informatique et sur la place de la programmation dans l'instruction publique obligatoire.

La démocratie telle que nous la connaissons ne saurait exister sans un taux de littératie suffisamment élevé. Pour que la démocratie de demain puisse émerger, nous devons faire le cadeau de la « codératie » à nos enfants.

Mathieu Bergeron Titulaire d'un doctorat en informatique, enseigne la programmation au collège Montmorency

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

Le Devoir

<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/640794/libre-opinion-la-liberte-informatique-un-nouveau-contre-pouvoir>